

Collection
«La Mémoire des Lieux»

Mon bourg et son moulin



S a i n t L é g e r l e s V i g n e s

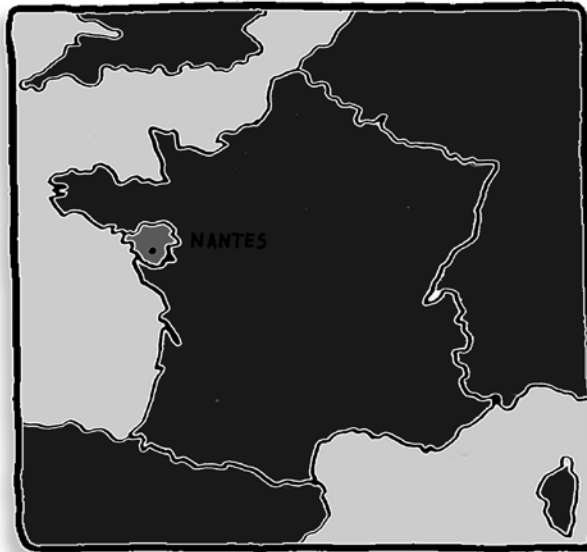


L e s i t e d u H a u t M o u l i n

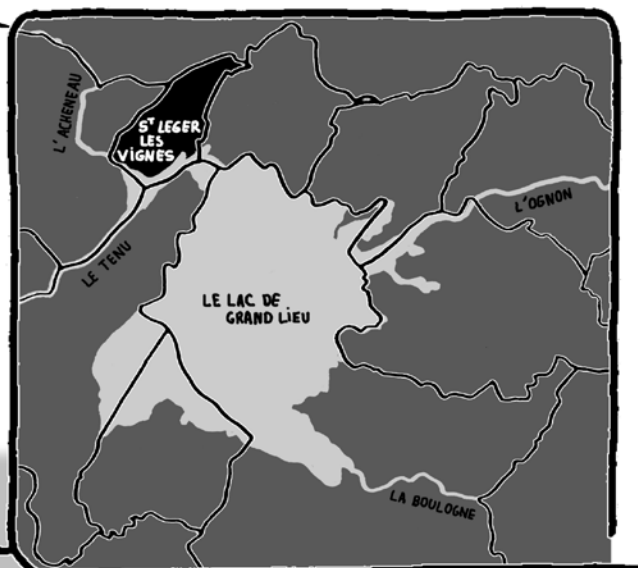
Une commune du lac de Grand Lieu

Avec Bouaye, Saint Aignan de Grand Lieu, Pont Saint Martin, La Chevrolière, Saint Philbert de Grand Lieu, Saint Lumine de Coutais, Saint Mars de Coutais, et Port Saint-Père, Saint Léger les Vignes est une commune de Loire-Atlantique riveraine du lac de Grand Lieu. Elle appartient au canton de Bouaye et se situe au nord-ouest du lac sur l'axe Nantes-Pornic. Le bourg s'est implanté sur un **coteau** qui surplombe la rivière de l'Acheneau.

Le réseau hydraulique se compose de 3 rivières principales : la Boulogne, l'Ognon et le Tenu (supérieur et inférieur). Le Tenu, dans sa partie supérieure, baptisé aujourd'hui l'Acheneau, est la seule sortie possible pour les eaux du lac. Cet **émissaire** naturel du lac se jette dans la Loire après un parcours



sinueux d'une vingtaine de kilomètres.
Il fut remanié plusieurs fois au cours des siècles afin de favoriser l'écoulement des eaux et atténuer les crues.



Par ses multiples attraits, réserve de nourriture, carrefour de transport et de commerce par voies navigables, réserve naturelle de la flore et de la faune, ce lac naturel a permis de maintenir depuis toujours une population auprès de ses rives.

Autrefois près du pont de Port Saint Père se trouvait le Port de Prévard. Les **chalands** apportaient des matériaux de construction et repartaient chargés de blé et de vins.

Désormais, la végétation envahissante et les incessantes oscillations du niveau de l'eau entre l'été et l'hiver rendent l'accès au lac et la navigation difficiles.



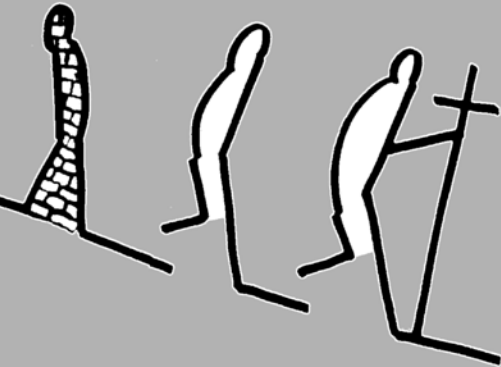
La légende du pays d'Herbauges



Ce lac, vieux de plusieurs millions d'années, est l'objet d'une légende tenace : une riche cité gauloise nommée Herbauges aurait existé au VI^e siècle en cet endroit.

Mais comme cette cité vivait dans la débauche, Saint-Félix, évêque de Nantes, envoya Martin afin de ramener la population à de plus justes valeurs.

Il fut très mal reçu et échoua dans sa mission. Afin de punir les habitants d'Herbauges de cet odieux accueil, Dieu décida l'engloutissement de la cité. Il autorisa toutefois Martin à prévenir le seul couple qui fut aimable avec lui. Ils reçurent l'ordre de fuir sans se retourner. La femme, trop curieuse, se laissa tenter par un dernier regard qui lui valut d'être subitement transformée en statue de pierre.



Les cadastres

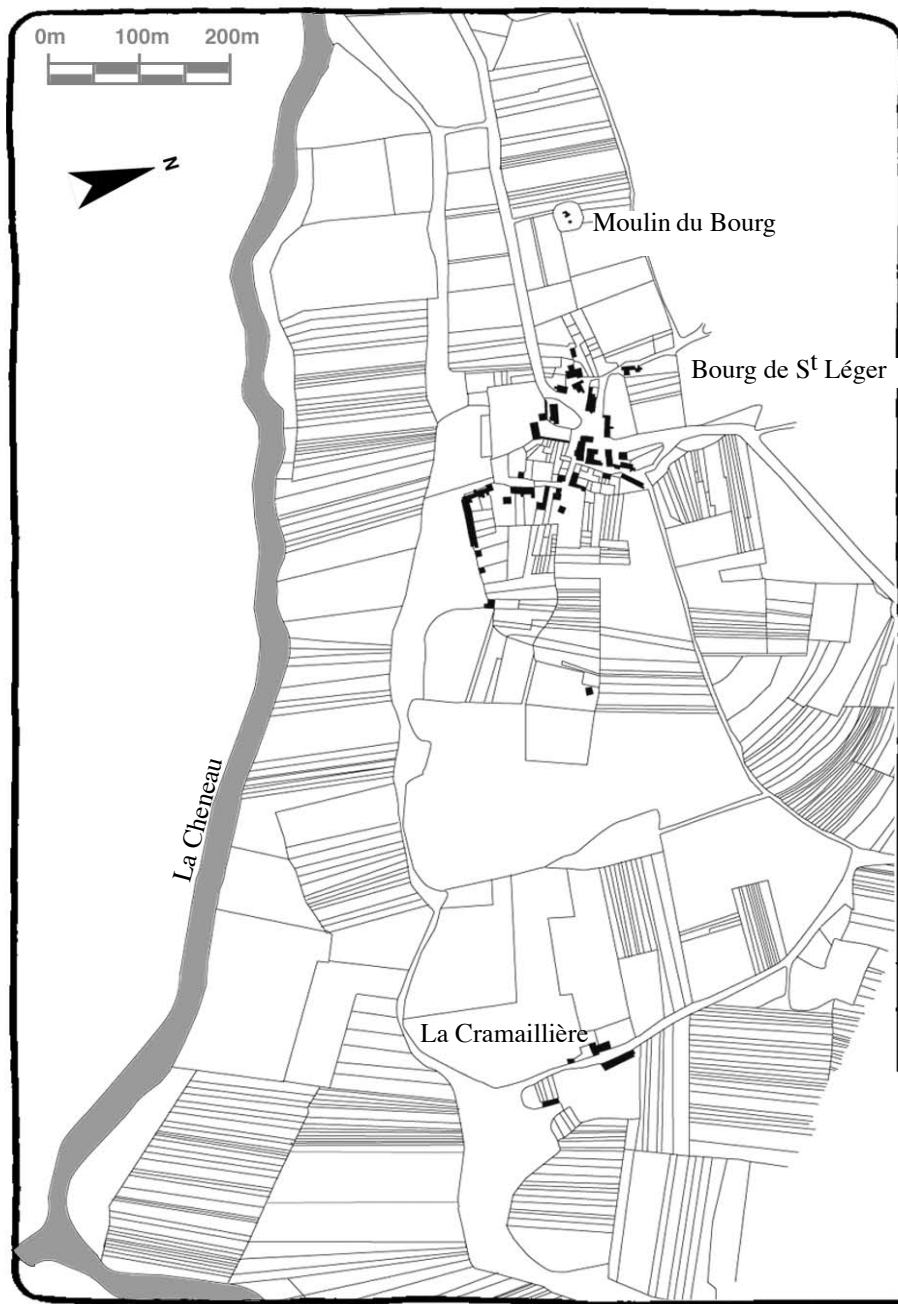


Le premier **plan cadastral** de la commune date de 1826. Le bourg s'est implanté le long d'un axe de communication qui reliait déjà Port Saint Père à Bouaye. A cette époque, il se nommait Saint-Léger, le terme « les Vignes » ne fut ajouté qu'en 1923, et l'Acheneau s'écrivait la Cheneau. Les mots ne sont pas les seuls à avoir évolué : des constructions sont venues s'implanter de part et d'autre de nouvelles **voies de communication**, tels des bras s'articulant autour de l'église.

A l'est du bourg, le village de La Haute Galerie s'est aussi fortement développé et en 1846, le nombre d'habitants a d'ailleurs dépassé ceux du bourg.

Depuis 1995, le regroupement de ces deux pôles **urbains** est devenu délicat car la voie rapide a coupé la commune en deux.

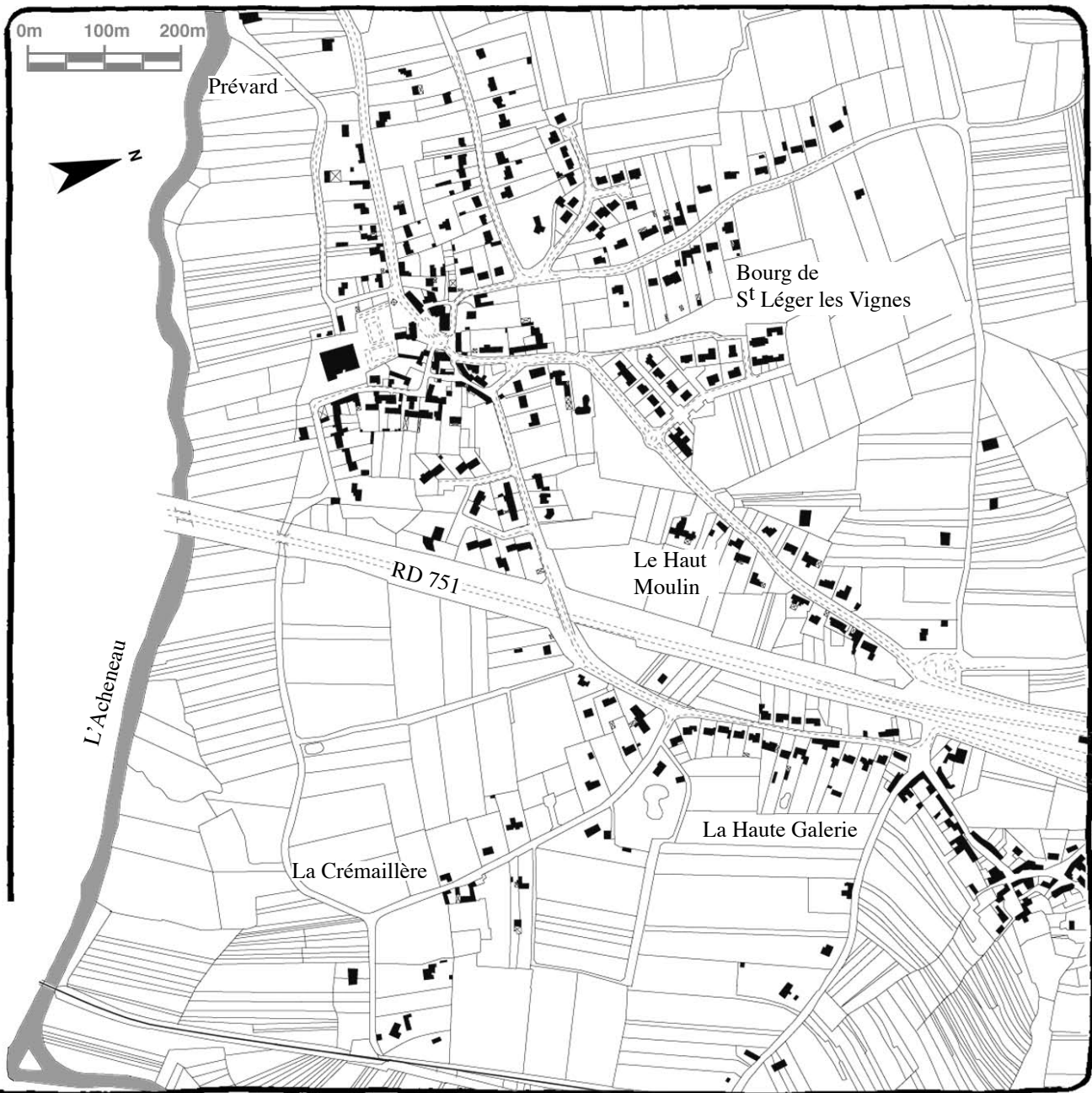
Les marais au sud du bourg bloquent également l'**urbanisation**. Ces parcelles étroites, perpendiculaires à l'Acheneau, sont inondables et donc inconstructibles. Elles sont aujourd'hui protégées pour la qualité de leur flore et de leur faune.



Dictée par la géographie du site, l'**urbanisation** ne s'est donc pas faite au hasard.

L'église et la majorité des commerces, en se regroupant de part et d'autre de la route reliant Port Saint Père à Bouaye ont dégagé un espace central. Le bourg a grandi en conservant ce vide, véritable lieu d'animation commerciale et religieuse qui a toujours favorisé la rencontre des **Légériens**.

1826

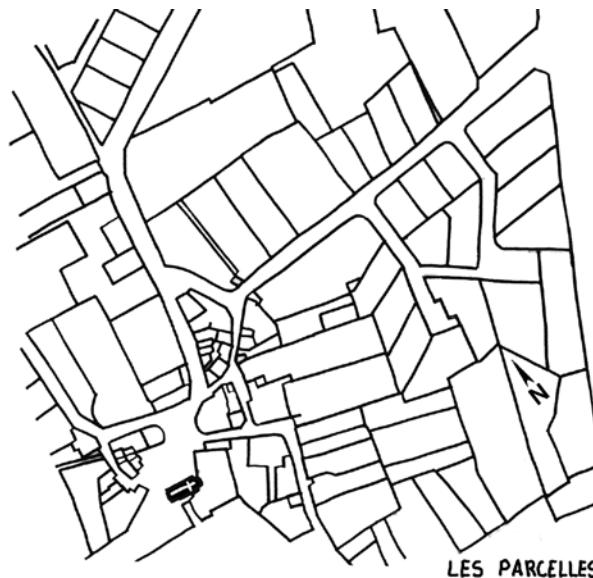


Le bourg

Même si la plupart des commerces ont déserté les lieux, la place dans le bourg reste un espace central et convivial. Sa qualité architecturale crée la personnalité du bourg : la disposition des bâtiments, le choix des matériaux... Les aménagements **urbains** permettent de restructurer cet espace symbolique et de l'embellir en restaurant les façades des bâtiments, en séparant les flux piétons et automobiles, ou bien encore en réorganisant le mobilier **urbain**.



Des fragments de la butte rocheuse sur laquelle le bourg s'ancre sont visibles au pied de certaines habitations.



Les parcelles petites et étroites appartiennent aux **îlots** les plus anciens. Les parcelles des lotissements, beaucoup plus grandes, sont redessinées arbitrairement et suivent rarement le relief.

L'aménagement **urbain** de Saint Léger les Vignes date de 1994-1995. Il a permis d'affirmer le statut principal de la rue de Nantes et d'enfourer des lignes électriques. Le centre-bourg s'est très peu **densifié**. Les **îlots** anciens, les premiers à s'être formés, ne possèdent pas de caractère **urbain** très marqué : les implantations en alignement sont rares, les rues possèdent encore un caractère champêtre et les **fronts de rue** sont discontinus.



LES RUES

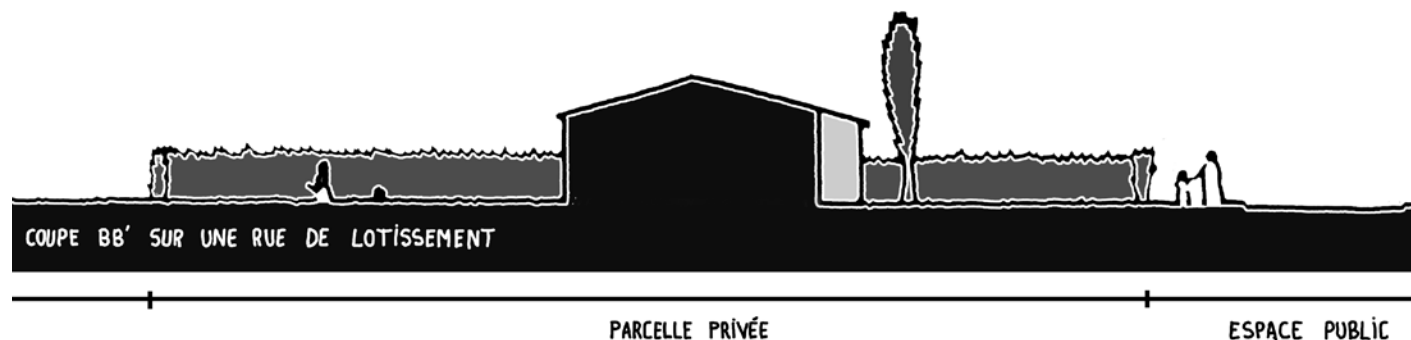
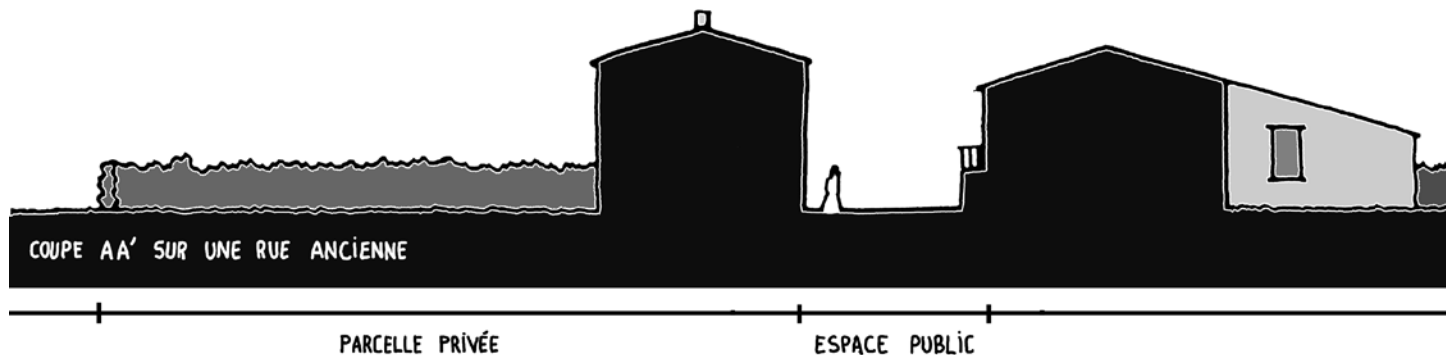
Très peu d'**îlots** se sont formés au cours des siècles. Les voies sont très peu hiérarchisées : les rues principales, secondaires et les impasses ont presque la même largeur.



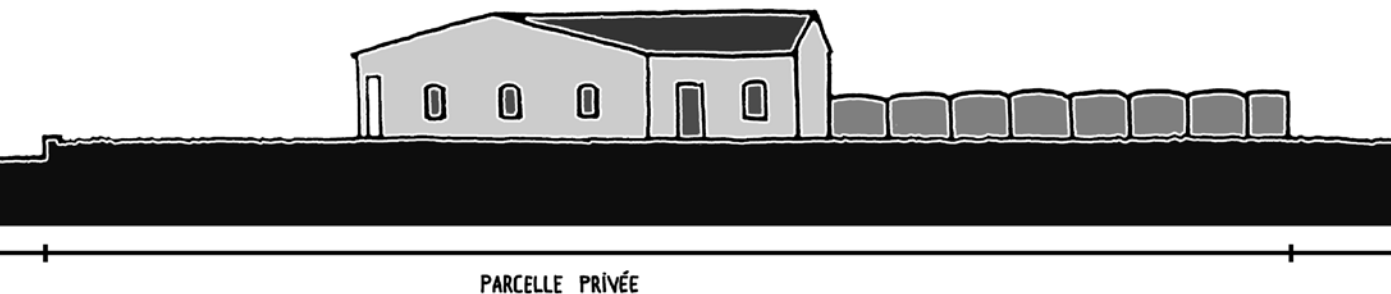
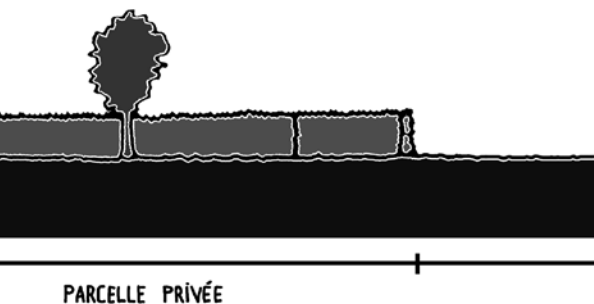
LES CONSTRUCTIONS

Les bâtiments **mitoyens** sont peu nombreux, le bourg est aéré.

Les coupes



La comparaison, à l'aide de la coupe, d'un quartier ancien et d'un quartier récent (un lotissement) nous montre les évolutions : les dimensions de l'espace privé et de l'espace public sont différentes. L'habitat ancien est implanté en limite de l'espace



public tandis que les pavillons du lotissement sont tous isolés au milieu de la parcelle. Les rues des **îlots** anciens sont étroites et sinueuses tandis que des rues larges et rectilignes s'imposent dans les lotissements.

Le site du Haut Moulin

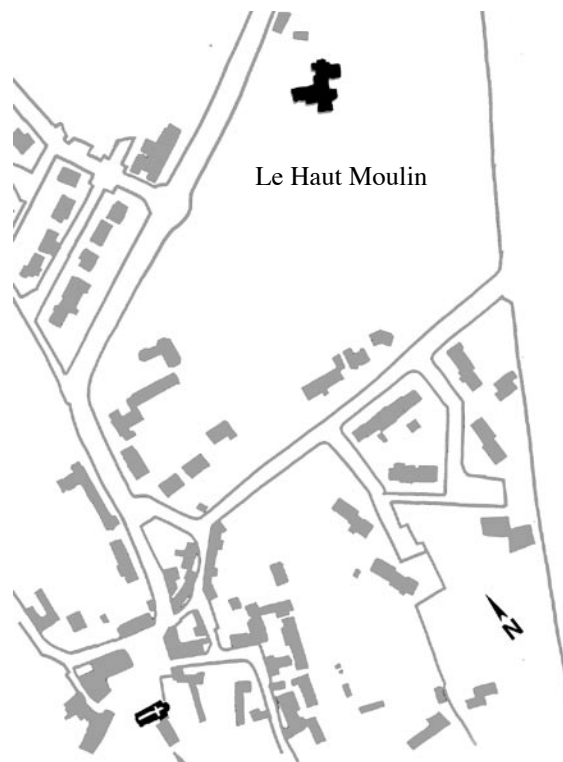
Le bourg s'est implanté dans la vallée à l'abri du vent, contrairement aux moulins qui cherchaient le vent pour faire tourner leurs ailes. Ainsi, l'un des trois moulin-tours de Saint Léger les Vignes culmine sur un site venteux au milieu des vignes. Sa tour dressée constitue un excellent repère de la commune, tandis que le clocher, en contrebas, est totalement absorbé par la masse bâtie du bourg.

Ce moulin est aussi un observatoire fantastique sur trois grandes unités paysagères : le plateau ouvert du nord au nord-est vers le territoire boisé de Port Saint Père, le plateau **viticole** au cœur de la commune, le marais et une zone arborée au pied des **coteaux**.



L'ensemble architectural du moulin est composé d'une tour et de plusieurs volumes simples mais variés. La tour cylindrique en pierre, coiffée d'un toit conique, abritait jusqu'en 1925, une très complexe machinerie qui servait à moudre les céréales. Ces ouvrages étaient en général construits par le charpentier local, l'architecte se consacrant à des édifices plus nobles. En plus de la **charpente**, il réalisait de nombreuses autres pièces en bois qui constituaient la partie mobile du moulin. Même la **couverture** portée par la **charpente** était, dans la région, constituée en **bardeaux** de châtaignier. Le **meunier**, en poussant la queue fixée dans la toiture, faisait pivoter tout le système pour présenter les ailes face au vent.

De multiples transformations sont nées du passage des propriétaires—**meuniers** qui se sont succédés. L'unité apparente du moulin et de ses dépendances tient donc plutôt de son intégration dans le paysage et de l'équilibre formé par les **proportions** des différents volumes que constituent la tour et ses dépendances.



Le vocabulaire architectural du moulin

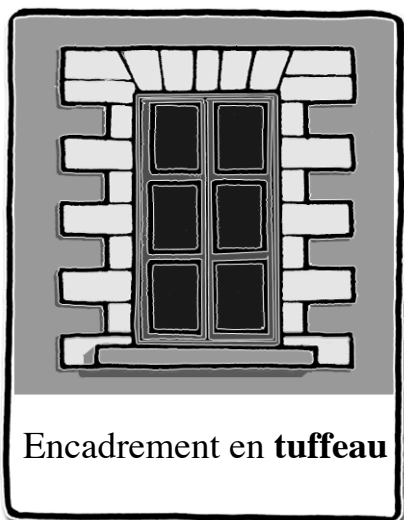
Les éléments architecturaux les plus nombreux se trouvent sur les façades des bâtiments d'habitation. Ils les valorisent et les distinguent des parties vouées aux activités agricoles ou artisanales : écurie, four à pain, poulailler...

Ces décorations répondent tout d'abord à une nécessité technique et fonctionnelle :

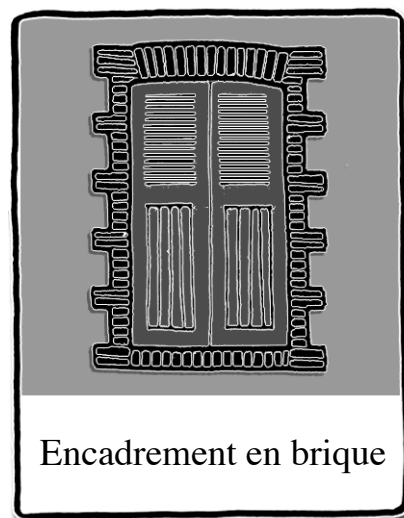


La corniche porte la **couverture** au-delà du mur pour éviter le ruissellement de la pluie sur celui-ci lorsque la gouttière n'existait pas.



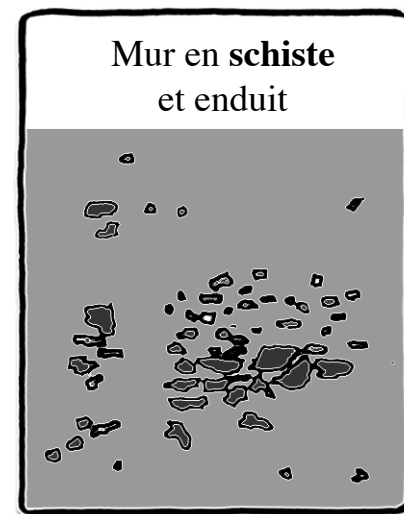


Les encadrements soutiennent le mur autour des fenêtres et des portes. Avant l'invention du béton, ils étaient en bois, en pierre ou en brique.

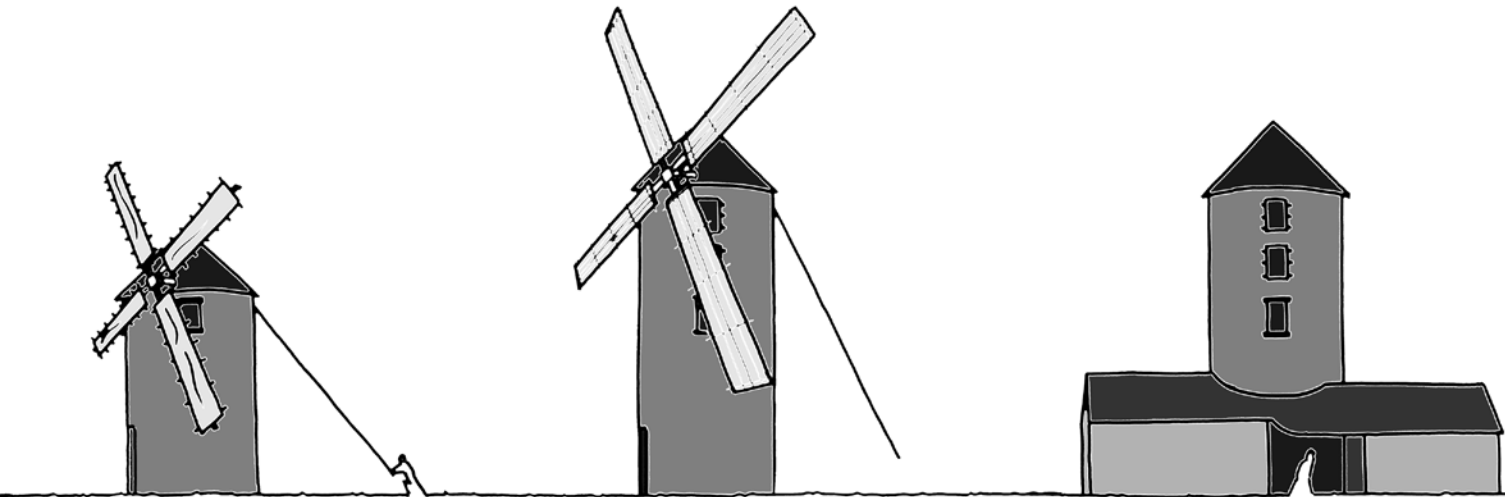


L'enduit, mélange de **chaux**, de sable et d'eau, protège le mur de l'humidité et lui donne sa teinte. Avec le temps, il se dégrade et nous dévoile les différents matériaux de construction.

Aujourd'hui, la **chaux** est souvent remplacée par le **ciment** qui rend les murs gris lorsqu'ils ne sont pas peints régulièrement.



L'évolution de la tour



Construite pour piler le grain, cette tour a subi d'incessantes modifications. A chaque évolution de la technologie ou des besoins, les hommes l'ont adaptée, ont modifié son usage, sa fonction.

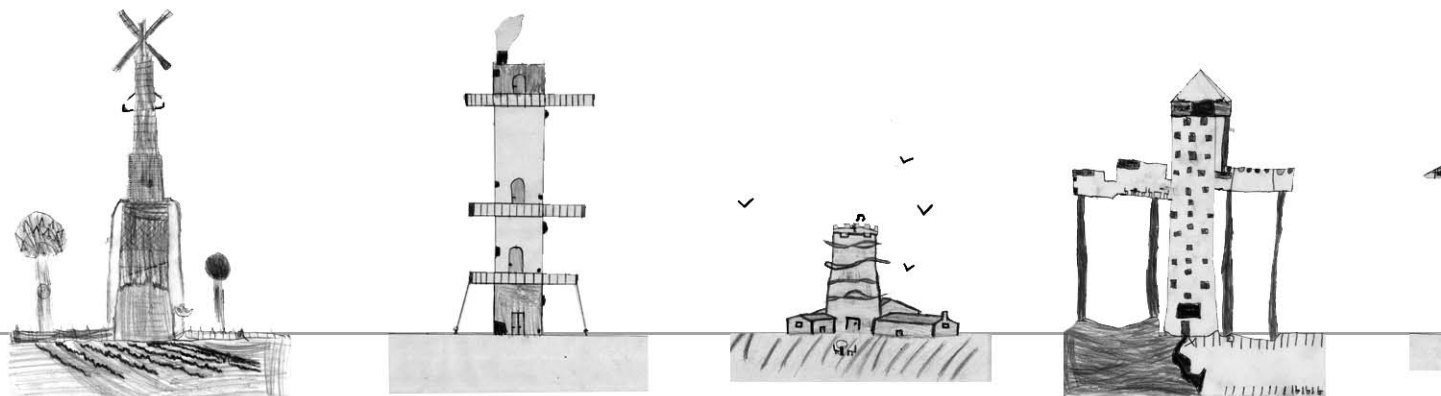
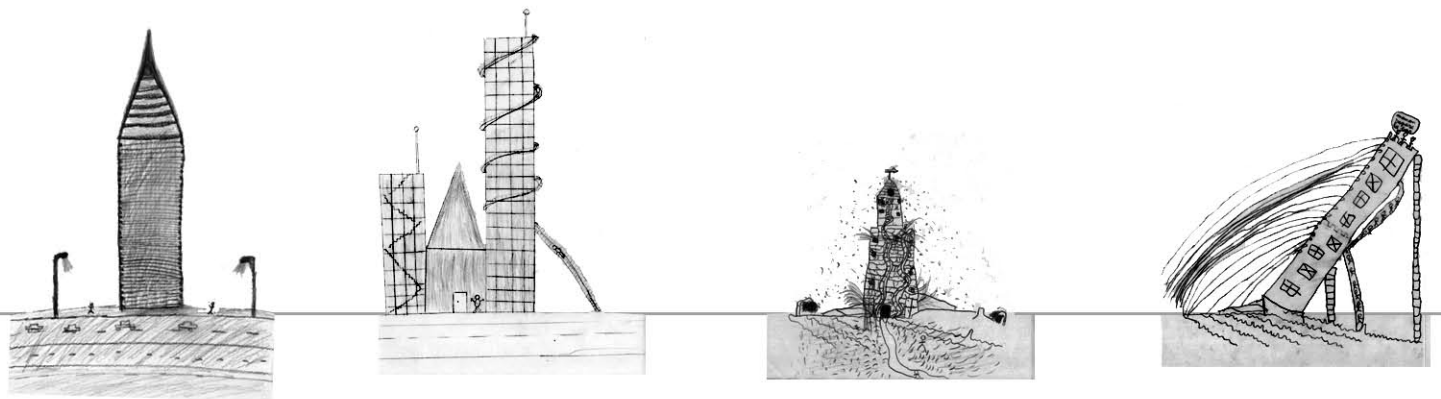
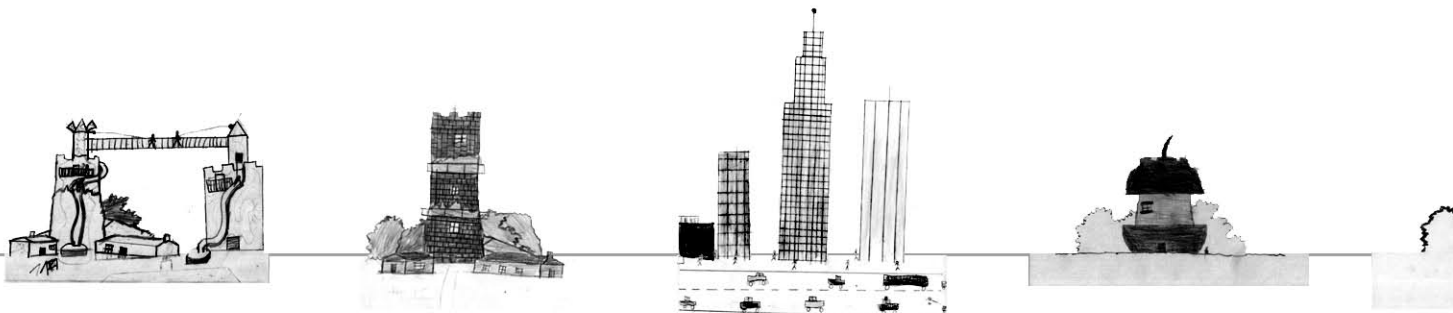
L'origine du moulin est inconnue, mais la tour actuelle daterait de 1827 et a été réhaussée avant 1900. Les ailes en bois, plus ou moins entoilées selon la force du vent, furent abandonnées au profit d'ailes **Berton**. En 1905, un moteur au **gaz pauvre** remplace la force motrice naturelle. Il est abrité par un nouveau bâtiment qui

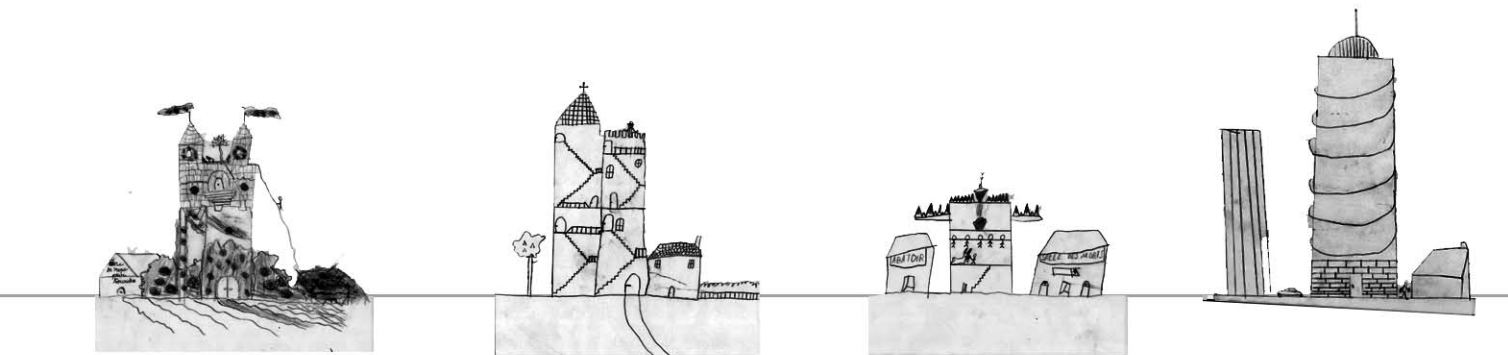
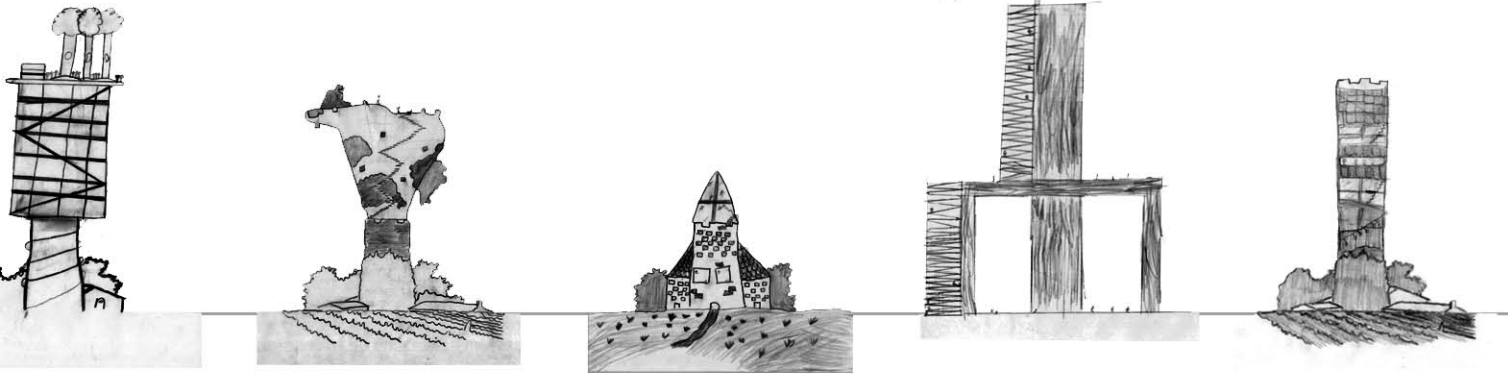


encercle la tour. En 1939-1945, les Allemands la transforment en tour de guet en ôtant sa toiture. La tour a toujours su s'adapter au mieux à de nouvelles fonctions. L'état du moulin et la concurrence très dure avec les **minoteries** de la Loire marquèrent la fin de son activité, mais l'ouvrage architectural demeure et la commune l'acquiert en 1999.

Quelle nouvelle vie à venir pour cet héritage communal de pierre, ce signal dans le paysage de Grand Lieu? Et si c'était simplement une tour pour contempler les environs...

... et laisser voguer son imaginaire.





Lexique

Bardeaux : planchettes de bois en chêne ou en châtaignier servant de **couverture** aux moulins.

Berton : système d'ouverture semi-automatique des ailes mis au point en 1840 par l'ingénieur Berton. Les ailes, composées de lames de bois superposables, se déploient en éventail et sont commandées depuis l'intérieur du moulin.

Cadastre : ensemble des documents faisant figurer le découpage du territoire en propriétés et en cultures, ainsi que le nom des propriétaires des différentes parcelles.

Chaland : bateau à fond plat pour le transport de marchandises sur les cours d'eau.

Charpente : assemblage de pièces de bois ou de métal destiné à recevoir la **couverture**.

Chaux : liant de construction fabriqué à partir de la calcination d'une pierre calcaire.

Ciment : liant de construction.

Coteau : penchant d'une colline.

Couverture : ensemble de ce qui couvre un bâtiment.

Densifier : rendre plus dense, plus compact. « Densifier une parcelle » signifie y ajouter des constructions.

Emissaire : canal d'évacuation, cours d'eau évacuant les eaux d'un lac.

Espace public : espace appartenant à tous, aménagé pour satisfaire aux besoins des habitants.

Front de rue : ensemble formé par des bâtiments **mitoyens** alignés le long d'une rue.

Gaz pauvre : mélange d'oxyde de carbone et d'azote.

Génoise : corniche formée d'un ou de plusieurs rangs de tuiles.

Ilot : morceau de ville délimité par des rues.

Légérien(ienne) : habitant(e) de la commune de Saint-Léger les Vignes.

Meunier(ière) : personne qui exploite un moulin à céréales ou qui fabrique de la farine.

Minoterie : usine où l'on moule le grain et prépare la farine.

Mitoyen : qui sépare et appartient à deux propriétés. Des constructions mitoyennes sont accolées.

Plan cadastral : partie dessinée du cadastre qui reproduit les plans et numéros des parcelles ainsi que la disposition de toutes les constructions.

Proportion : rapport entre une partie et son tout. Un bâtiment bien proportionné possède une hauteur, une largeur et une longueur qui sont en harmonie : il est donc équilibré et agréable à regarder.

Schiste : type de roche qui se divise en feuille.

L'ardoise, utilisée comme matériau de couverture, provient d'une roche schisteuse. Sa couleur est gris-bleuté.

Tuffeau : roche calcaire tendre de teinte claire. Il n'y a pas de tuffeau dans le sol de Loire-Atlantique. Son utilisation est donc ici une marque de richesse.

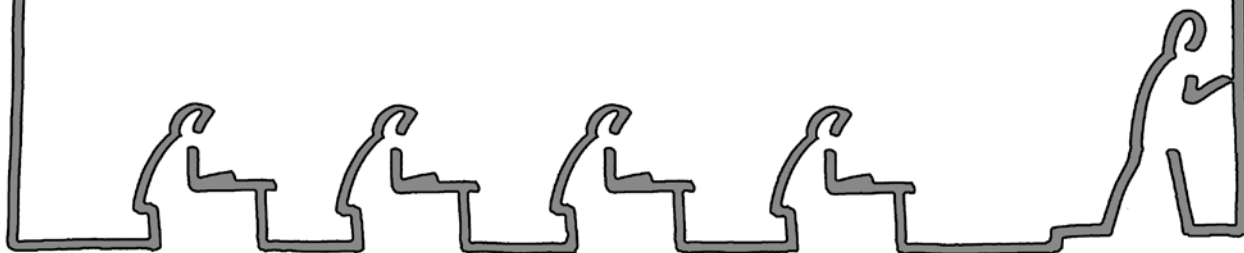
Voie de communication : artère, route, chemin, rue, que ce soit par terre, par mer ou dans l'air.

Viticole : relatif à la culture de la vigne et à la production des vins.

Urbain : qui appartient à la ville ou au village.

Urbanisation : construction ou extension des villes et villages.

Ce livret a été réalisé à l'occasion d'une action de sensibilisation menée auprès
des enfants de la classe de CM1 / CM2 de Jean Yves Vlahovic de l'école publique Jacques Brel.



© 2001 CAUE de Loire Atlantique
Tous droits réservés - ISBN 2-9509969-8-1
conception graphique : Dany Cartron
Imprimerie : La Contemporaine, Nantes



Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
1, rue du Roi Albert 44000 Nantes
Tél : 02 40 35 45 10 - Fax : 02 40 35 30 60



Commune de
Saint Léger les Vignes